

Mars 2025

Solidaires groupe RATP

31, rue de la Grange-aux-Belles - 75010 Paris



@SolidairesRatp

www.solidaires-grouperatp.org

UNE DÉCISION HISTORIQUEMENT INACCEPTABLE LE PROTOCOLE DE LA HONTE : DES PROMESSES VIDES !

La Direction tente de nous faire croire à des «avancées» salariales, mais la réalité est tout autre : **pour la première fois depuis 2001, il n'y aura aucune augmentation de salaire à la RATP en 2025 !** À la place, nous avons droit à des primes et des ajustements comptables qui ne répondent en rien à nos attentes légitimes.

un effort dérisoire face aux enjeux

- Le budget alloué représente seulement **8 millions d'euros brut**, soit **0,35 %** de la masse salariale.
- Pendant ce temps, l'augmentation moyenne des salaires en France a été de 3,8 % en 2024.
- La Direction justifie cette austérité en évoquant une baisse de l'inflation et les négociations avec Île-de-France Mobilités (IDFM), mais cela ne tient pas !

Des mesures qui ne compensent rien ...

Prime de 10 € pour le samedi : Une véritable insulte ! Nous sommes déjà 30 000 agents à travailler le week-end, dans des conditions de plus en plus difficiles. Cette prime ne couvre même pas le coût des contraintes supplémentaires imposées !

Intégration des primes dans le salaire : un faux cadeau !

- Si cela améliore légèrement la retraite, cela ne met **pas un centime de plus dans nos poches aujourd'hui**.
- Pire encore, **les nouveaux embauchés perdront 22 € par mois !**

Gratifications des médailles du travail : un écran de fumée !

- Très bien pour une poignée d'agents, mais **la majorité ne verra pas un centime**.
- Rien qui ne change notre quotidien ou qui améliore réellement nos conditions de travail.

Monétisation du CET : un sacrifice imposé !

- Nous permettre de vendre jusqu'à **22 jours de repos** ?
- Pourquoi devrions-nous **brader nos jours de repos** pour compenser des salaires de misère ?
- Ce n'est pas aux travailleurs de payer le prix des décisions de la direction !



NOS REVENDICATIONS : DES SALAIRES DIGNES !



Nous exigeons une augmentation générale des salaires en accord avec l'évolution du coût de la vie et comparable aux autres entreprises du secteur.

Stop aux primes dérisoires ! Nous voulons une véritable revalorisation salariale et non des rustines temporaires.

Respect de nos conditions de travail ! Nos sacrifices doivent être reconnus et justement rémunérés.

un protocole soumis à signature

En ce 31 mars 2025, trois organisations syndicales ont signé l'accord : CFE-CGC, FO et UNSA

Ce protocole, jugé insuffisant par de nombreux agents, est désormais validé malgré les inquiétudes sur la perte de pouvoir d'achat. Restons mobilisés !



Solidaires
l'Union syndicale

ENSEMBLE, REFUSONS L'AUSTÉRITÉ IMPOSÉE !
ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE PLIER LA DIRECTION.